



Paris, le 28 janvier 2022

Madame la Ministre du Travail de l'emploi
et de l'insertion
127, rue de Grenelle
75007 PARIS 07

6 organisations syndicales CFTD, CFE-CGC, CGT, FO, SNAP, SNU, au nom de l'intersyndicale CFTD, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, SNAP, SNU, STC, SUD, UNSA ont déposé un préavis de grève pour le 1^{er} Février pour l'ensemble des agents de Pôle emploi afin d'obtenir :

- Une augmentation générale des salaires et traitements
- Une détente du calendrier des déploiements des plans d'action en cours
- Tous les moyens nécessaires à l'exercice de nos missions de service public.

Nous avons rencontré la Direction Générale de Pôle emploi à deux reprises, les 24 et 26 janvier. Les propositions portées - en termes de salaires et de conditions de travail ne sont pas suffisantes en l'état et ne nous permettent pas de sortir de ce conflit.

La Direction Générale de Pôle emploi nous affirme ne pas pouvoir aller au-delà des propositions faites en raison du mandat donné par les ministères de tutelle.

Nous nous tournons donc vers vous pour que nous arrivions à trouver une issue favorable à ce conflit, dans l'intérêt des usagers et des agents, et nous vous demandons de bien vouloir recevoir, le 1^{er} février, l'intersyndicale Pôle emploi.

Dans l'attente de votre retour que nous espérons favorable, veuillez recevoir, Madame La Ministre nos respectueuses salutations.

Les Délégués Syndicaux Centraux et Responsables Syndicaux